

# COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE

## ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

**Henri Desbois et Sébastien Velut**

**Coefficient** : 3 ; **Durée** : 6 heures

Le jury a corrigé cette année moins de copies que l'an passé et les résultats ont été bien plus satisfaisants, notamment du fait de l'absence de copies très faibles : les notes sont, à l'exception d'une seule, toutes supérieures ou égales à 5/20 et neuf très bonnes copies ont été notées au dessus de 15. Un travail remarquable a obtenu 19/20. Dans ces conditions la moyenne s'établit à 9,25/20.

On peut s'interroger sur les raisons de cette amélioration. La première hypothèse, c'est que les candidats qui ont présenté la géographie avaient tous sérieusement préparé l'épreuve et ne tentaient pas leur chance dans cette discipline dans l'espoir que de vagues souvenirs et des généralités habillées d'une phraséologie empruntée aux sciences sociales ou aux journaux leur permettraient de limiter les dégâts. En effet, toutes les copies attestaient d'un réel effort de préparation et d'acquisition de connaissances précises sur le sujet. La deuxième cause envisageable, c'est que les conseils prodigués dans le rapport 2001 ont été entendus, ce qui donne l'occasion de les rappeler pour les nouvelles générations. La dissertation de géographie est, comme toute dissertation, un exercice de rhétorique. Elle doit être structurée rigoureusement, comporter des parties et des sous-parties clairement identifiables, et être rédigée dans une langue claire et précise, à défaut d'être élégante. Une relecture attentive doit permettre de l'expurger des fautes d'orthographe, de grammaire, de conjugaison et d'accords. Sur ce point, les candidats ont presque tous fait preuve d'une réelle aisance, de bonne augure pour des aspirants normaliens. Enfin, dernière hypothèse – la moins flatteuse mais pas la moins probable – les candidats n'ont préparé sérieusement que la question sur les eaux douces car ils supposaient que le jury ne donnerait pas de sujet sur la France. Consacrant leurs efforts à la question tournante, ils se sont présentés à l'épreuve munis d'un bagage suffisant pour traiter au moins honorablement le sujet. Si cette stratégie a été, cette année, payante il faut rappeler ici que la question sur la France est pleinement au programme, que sa connaissance est nécessaire pour l'oral du concours et pour la majorité des cursus que suivront par la suite les candidats à l'Ecole, qu'ils soient ou non reçus.

Que le sujet soit étroit ou large, comme cette année, le concours aboutit toujours à sélectionner un petit nombre de candidats se détachant du lot. Sur un sujet aussi vaste que celui qui avait été proposé, presque tous les candidats disposaient des connaissances nécessaires pour rédiger un devoir. La différence ne s'est donc pas faite sur le seul niveau de connaissances, mais sur la façon dont les candidats les utilisaient pour traiter le problème qui leur avait été posé. Il fallait en premier lieu s'efforcer de traiter le sujet. Cela semble aller de soi mais, trop de candidats, face à un intitulé assez ouvert n'ont pas fait l'effort de formuler une problématique, ou sont restées trop vagues, pour ensuite accumuler au fil des pages toutes les connaissances dont ils se souvenaient, aboutissant à des copies-fleuves sans intérêt. Il

fallait en particulier s'efforcer de définir dans l'introduction ce que l'on entendait par développement, notion qui a normalement été abordée dans le secondaire. Le jury a accepté des définitions assez variées, qui dans l'ensemble mettaient en avant développement économique et développement humain. Bon nombre de candidats connaissaient l'existence de l'indice de développement humain -- ce qui a été apprécié -- et ont relié problèmes de santé et qualité de l'eau. Cette définition posée, les rapports avec les ressources en eau et la maîtrise de ces ressources à différentes échelles (pays, bassin versant, vallée, région, ville, voire parcelle) devenaient le thème structurant le développement. Il fallait le traiter de façon rigoureuse en utilisant aussi habilement que possibles les connaissances générales et les exemples précis à différentes échelles et dans différents espaces. L'une des principales difficultés de ces questions de géographie générale étant en effet de ne pas les traiter uniquement à partir d'exemples empruntés à un ou deux pays, mais de montrer la variété des situations dans le monde.

Plusieurs plans étaient possibles. Une solution simple consistait dans un premier temps à s'interroger sur les disponibilités en eau et le niveau de développement des pays, mesuré soit à partir de l'indice de développement humain, soit de critères moins précis (pays développés, pays en voie de développement, pays les moins avancés). On pouvait alors montrer l'absence de corrélation en première analyse entre niveau de développement et disponibilités en eau, ce qui aboutissait à rejeter l'hypothèse déterministe, quitte à nuancer ce rejet en mettant en avant des notions autres que les seules quantités disponibles, telles que le rythme des précipitations ou leur irrégularité inter-annuelle. Il fallait pour cette démonstration s'appuyer sur une bonne description des régimes pluviométriques, sans que cette exposition devienne pour autant une fin en soi.

La deuxième partie pouvait montrer comment les eaux douces sont utilisées pour le développement économique, en évoquant de façon aussi complète que possibles les différents usages. Il pouvait être intéressant de s'interroger sur la façon dont ces utilisations interfèrent avec le cycle de l'eau : la circulation fluviale, le refroidissement industriel, l'agriculture, l'industrie présentent à cet égard des situations différentes. Cela aboutissait à présenter les aménagements réalisés pour mettre l'eau au service du développement économique en montrant la façon dont ils modifient le cycle de l'eau en fonction des objectifs et des caractéristiques hydrologiques des régions concernées. On pouvait souligner l'importance des investissements réalisés, mais rappeler aussi que ces grands travaux ne sont pas l'apanage des pays développés. Il était possible de rappeler l'ancienneté de certains aménagements, sans pour autant rentrer dans de longs développements sur la Chine impériale ou les jardins de Babylone.

La troisième partie pouvait alors traiter le problème des ressources en eau et du développement humain, soit de façon thématique, soit sous forme de typologie. La première solution aboutissait à évoquer les inégalités d'accès à l'eau dans le monde, et les conséquences sur la santé des populations et à mettre cela en parallèle avec les problèmes de pollution et de gestion des eaux. Les mêmes problèmes pouvaient être posés, de façon plus classique, à partir d'un certain nombre de cas formant la base d'une typologie des pays -- sans retomber pour autant dans une opposition binaire Nord -- Sud. Cette réflexion amenait à poser la question des conditions sociales du développement et à dépasser aussi bien le déterminisme naturel que le déterminisme technique. Cela évitait une troisième partie sur la géopolitique de l'eau qui n'avait pas vraiment sa place, et surtout des recommandations destinées à sauver la planète de la pénurie d'eau, des conflits et des famines. C'est une intention louable, mais il n'est pas nécessaire pour les candidats d'étaler dans leurs copies des naïvetés sentencieuses.

L'ensemble du travail gagnait à s'appuyer sur un planisphère et presque tous les candidats se sont pliés à l'exercice. En figurant avec des à-plats de couleur les différents régimes

hydrologiques et d'une ligne la limite des pays développés, on pouvait poser le problème. Restait à indiquer les éléments de différenciation, notamment les aménagements des grands fleuves, les très grandes villes, les régions d'irrigation, les espaces de concentration industrielle etc. La plupart des candidats se sont crus obligés d'utiliser le calque, généralement sans grand bénéfice, surtout lorsqu'ils omettent de placer des repères de superposition. Dans la majorité des cas, la carte aurait pu être dessinée sur le papier sans usage du calque, fourni pour faciliter la réalisation et non pour gêner la lecture.

Certains candidats ont choisi d'autres plans, en commençant par exemple par la question de la maîtrise des ressources en eau. Cela ne posait pas de problème, du moment qu'ils traitaient le sujet dans les limites posées dans leur introduction. La dissertation de géographie n'est pas là pour faire étalage de son savoir, mais pour montrer sa capacité à utiliser ce savoir pour une réflexion sur les sociétés et leurs territoires.